

BULLETIN D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE MENSUEL

d'Apprentissage et de garde des jeunes enfants



MARS 2023

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants](#)

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Mise à jour concernant la dotation en personnel

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux employés de notre division qui viennent appuyer les priorités du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, mais aussi pour dire au revoir à ceux qui poursuivent leur carrière ailleurs :

- **Suzanne Gessler** s'est jointe à la division à titre de conseillère spéciale de la sous-ministre adjointe. Dans ce nouveau rôle, elle assurera la coordination et l'intégration à l'échelle de la division et du Ministère. Suzanne possède une vaste expérience dans la fonction publique, plus récemment à titre de gestionnaire des services ministériels à Élections Manitoba. Elle a occupé plusieurs postes de direction en matière de politiques et de recherche dans les secteurs gouvernementaux et sans but lucratif. Suzanne détient un baccalauréat ès arts en sociologie et un baccalauréat en travail social, ainsi qu'une maîtrise en urbanisme de l'Université du Manitoba.
- **Crystal Carvalho** s'est jointe à la Section de l'amélioration de la qualité et du développement des programmes à titre d'analyste de la politique; elle occupait auparavant un poste de coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion au sein de la Section de la diversité et de l'inclusion. Crystal travaille au sein d'Apprentissage et garde des jeunes enfants depuis 2011 et était auparavant une EJE III avec 20 ans d'expérience dans le domaine de la garde d'enfants.
- Nous faisons nos adieux à **Debra Lall**, analyste de la politique, dont le dernier jour au sein d'Activités et services liés aux programmes était le 28 février 2023. Nous souhaitons à Debra nos meilleurs vœux de succès pour l'avenir!

Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants

Le lancement de la garde d'enfants à 10 \$ par jour au Manitoba

Le vendredi 3 mars 2023, la première ministre Heather Stefanson et le premier ministre Justin Trudeau ont tenu un événement médiatique conjoint pour annoncer que le Manitoba atteindra son engagement à assurer des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour à compter du 2 avril 2023.

Ce changement historique des frais de garderie que payent les parents s'appliquera aux garderies à domicile et aux centres de garde d'enfants subventionnés de toute la province, pour les enfants en bas âge, les enfants d'âge préscolaire et les enfants de prématernelle, pour les heures de garde régulières, ainsi que pour les enfants d'âge scolaire dont le temps de garde est réparti en trois périodes de fréquentation. Le Ministère collabore actuellement avec les établissements de garde d'enfants à la mise en œuvre du financement et de la communication avec les familles.



Pour en savoir plus, rendez-vous au manitoba.ca/10parjour.

Pour que les services de garde d'enfants de qualité profitent aux familles, il est nécessaire d'avoir des places dans toutes les communautés de la province et le Ministère continue de travailler avec les organismes communautaires, les établissements de services de garde d'enfants existants, les divisions scolaires et d'autres partenaires afin de faire progresser l'engagement global du gouvernement du Manitoba visant la création de 23 000 places en garderie d'ici 2026.

En plus de la deuxième phase du projet d'établissement de centres de garde préfabriqués annoncé en février, le Ministère a lancé une manifestation d'intérêt auprès des établissements d'enseignement postsecondaire publics. **Le projet de formation postsecondaire et d'agrandissement de l'espace** élargira les possibilités de formation pour les professionnels de la garde d'enfants, en plus de créer des espaces de garde d'enfants supplémentaires sur le campus.

Le Ministère a également lancé une manifestation d'intérêt pour **l'agrandissement des garderies en milieu scolaire** en partenariat avec Protection du consommateur et Services gouvernementaux. Les divisions scolaires intéressées seront admissibles si elles fournissent un surplus de terrains ou des espaces libres à l'intérieur de bâtiments, un bail de 15 ans à un établissement de services de garde d'enfants qualifié et des services d'entretien et de réparation pour les terrains et le bâtiment. La date limite de dépôt des demandes est le 28 avril 2023 et les questions concernant la manifestation d'intérêt peuvent être adressées à : CCGF@gov.mb.ca.

Pleins feux sur la réussite

Les idées autochtones inspirent une célébration animée

Inspired by Wonder fournit des soins de qualité dans deux centres pour 88 enfants âgés de 4 à 12 ans dans le North End de Winnipeg et pour 56 enfants âgés de 12 semaines à 5 ans à St. James.

Peu de temps après avoir établi leur deuxième emplacement au Centre SSCY en 2016, la coordonnatrice des services de garde d'enfants, Dana Ducharme, a partagé avec sa direction une idée intéressante qui est bientôt devenue une tradition au centre.

La Stepping Stones Ceremony (cérémonie des pierres de gué) est une célébration pour les enfants qui vont fêter l'anniversaire de leurs deux ans et qui passeront au programme préscolaire du centre. Inspirés par l'héritage autochtone de Ducharme, la cérémonie consiste à ce que les pairs de l'enfant écrivent des mots qui le ou la décrivent le mieux, comme « aventureux ou aventureuse », « plein ou pleine d'énergie » ou « joyeux ou joyeuse ». Les mots sont placés sur des « pierres de gué » spéciales dans la salle des nourrissons, et un ruban bleu est collé sur la porte menant à la salle réservée aux enfants d'âge préscolaire. Tandis que les camarades de l'enfant, les parents et le personnel du centre chantent une chanson ludique, l'enfant franchit le ruban de la porte menant à sa nouvelle chambre et les enfants plus âgés l'accueillent.

Des centaines d'enfants et de familles ont participé à la cérémonie depuis de nombreuses années, créant de merveilleux souvenirs pour les années à venir, grâce à une façon unique et novatrice d'intégrer les connaissances et les traditions autochtones dans les programmes de garde d'enfants.



« La cérémonie des pierres de gué est une façon si belle et significative de reconnaître et de célébrer l'étape importante du passage d'un enfant de la salle des nourrissons à la salle de classe préscolaire. C'était émouvant de regarder les nourrissons et les éducateurs et éducatrices faire leurs adieux à notre fils et de voir qu'il est accueilli de manière aussi chaleureuse et enthousiaste dans sa nouvelle salle de classe par ses nouveaux et nouvelles camarades et éducateurs et éducatrices. » – La famille Carruthers

« Quand un bébé vient dans la salle en cèdre, c'est la venue d'un nouveau ou d'une nouvelle camarade avec qui jouer! » – Everett

inspiredbywonder.ca : Instagram @inspiredbywonderwp : Facebook.com/inspiredbywonderinc/inspiredbywonder.ca

Annonces et rappels

Mises à jour sur les subventions pour l'amélioration de la qualité

Les subventions pour l'amélioration de la qualité, représentant un engagement financier total de 60 millions de dollars, sont offertes aux centres de garde d'enfants sans but lucratif agréés (y compris les programmes pour nourrissons, pour les enfants d'âge préscolaire, pour les prématernelles et pour les enfants d'âge scolaire) et à tous les établissements à domicile autorisés (groupe et famille). À ce jour, plus de 600 centres, 360 domiciles et 90 prématernelles se sont inscrits à un ou plusieurs des volets de financement de subventions connexes. Le financement sera versé à ceux qui auront déposé leur candidature avant le 14 avril 2023.



Voulez-vous partager certains des plans de subvention de votre établissement avec vos pairs? Envoyez-nous un courriel à CDInfo@gov.mb.ca avec le sujet « Idées de subvention pour l'amélioration de la qualité ». Nous prévoyons présenter certaines des idées les plus intéressantes et les plus innovantes dans une prochaine édition!

Pour en savoir davantage sur les subventions pour l'amélioration de la qualité, y compris l'accès à des ressources telles que la circulaire opérationnelle et le webinaire tenu le 28 février, consultez la section sur le financement au moyen de subventions sur le site Web du Ministère à : www.manitoba.ca/education/childcare/centres_homeproviders/providers_resources/grants.fr.html.

Événement d'embauche des nouveaux arrivants — Centre des congrès de Winnipeg

Le mardi 7 mars, le personnel du Ministère a assisté au Centre des congrès de Winnipeg à l'événement d'embauche des nouveaux arrivants parrainé par le gouvernement du Manitoba.

Des milliers de personnes ont assisté à l'événement au cours de la journée, et des centaines de personnes ont visité le kiosque d'Apprentissage et garde des jeunes enfants pour en apprendre davantage sur une carrière en garderie et sur les options de formation et de certification au Manitoba.

Le personnel du Ministère était accompagné de dizaines d'employeurs locaux bien connus, dont Manitoba Hydro, CP Rail, Patterson GlobalFoods, l'Hôpital Saint Boniface, et beaucoup d'autres. Les visiteurs représentaient une variété de pays dans le monde, et une grande partie des participants venaient d'Ukraine.



Sessions de groupes de discussion des EJE/aides des services à l'enfance

Pour éclairer la planification de la main-d'œuvre et les priorités à ce chapitre, le Ministère organise actuellement une série de groupes de discussion qui offriront l'occasion d'un engagement plus poussé avec les personnes qui travaillent actuellement ou qui ont reçu une formation pour travailler dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et qui pourraient ou non travailler dans ce secteur, leur permettant ainsi de contribuer à la planification et d'orienter les priorités en matière de main-d'œuvre. Cette recherche est menée par une entreprise de recherche indépendante, [Prairie Research Associates \(PRA\) Inc.](http://www.prairesearch.com)

Mises à jour réglementaires

Le 10 mars 2023, des modifications à la [Loi sur la garde d'enfants](#) ont été déposées à l'Assemblée législative du Manitoba dans le cadre de la [Loi d'exécution du budget de 2023 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité](#). Ces modifications donnent plus de clarté au fait que les municipalités, les organes directeurs autochtones et les autres organismes du secteur public sont admissibles à recevoir des fonds d'immobilisations pour créer des centres de garde d'enfants sans but lucratif.

Le 24 mars 2023, des modifications au [Règlement sur la garde d'enfants, R.M. 62/86](#), et au [Règlement sur les prestations de retraite des travailleurs des services à l'enfance](#) ont été enregistrées pour appuyer la mise en œuvre d'annonces récentes, y compris les nouvelles subventions pour l'amélioration de la qualité, le nouveau montant maximum des frais quotidiens de garde d'enfants pour les parents (10 \$ par jour) à compter du 2 avril 2023 et le rétablissement des montants de retraite et de pension à leurs valeurs initiales après la mise en œuvre des ajustements uniques de 2021–2022.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et garde des jeunes enfants, veuillez envoyer un courriel à : melcc-ed@gov.mb.ca.